

# *CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE*

## **Réunion du 01/10/2024**

**Lieu** – Hôtel de ville Salle des mariages

**Président du Conseil de séance** : Monsieur Eric DAUBECHES Président

**Secrétaire du Conseil** : Madame Olivia CHARENTON

**Présents** : Mesdames Dominique DURAND-COURATIN, Geneviève DELMAS, Josiane ARNAUD, Monique BORIE, Corinne TONDUF

Messieurs et Jean RESSEGUIER, Daniel BILLET - LEGROS, Josiane ARNAUD, Raynald DESROY, Thierry PENICAUD, Guillaume VIENNOIS

**Excusés** : Denis LAROUSSE, Lise GAUDIN, FERREIRA DE MATOS Véronique, VERGNIER Michel

**Coordinateur CDQ** : Monsieur Pascal KHARADJI.

## **Ordre du Jour**

- 1- Entretien de la ville de Guéret : Poubelles, Trottoirs, Vitesse Stationnement...
- 2- Suivi démolition maison Place du conventionnel : Proposition Conseil de Quartier
- 3- Balade urbaine
- 4- Animations 2024-2025

Questions diverses

Début de la séance 19h06

### **1- Ville de Guéret propreté entretien voirie trottoirs**

Prise de Parole de Guillaume Viennois

Constat : Diminution des dépôts sauvages cependant :

Les dépôts sauvages sont en diminution mais il persiste des dépôts à côté des containers et poubelles à disposition de tous les habitants.

Des fouilles sont faites régulièrement sur les sacs de déchets pour trouver qui sont les personnes à l'origine de ces dépôts.

Un constat a été fait sur le fait que 90% des sacs fouillés sont composés de 90% de déchets non recyclés.

Des discussions sont en cours avec Evolis

Appel à Projet avec une enveloppe de 40000€ répartie

- 20000€ pour des poubelles de tri et
- 20000 € pour augmenter la fréquence de passage d'Evolis.

Des passages d'agents en journée pour surveiller et un point hebdomadaire pour réajuster les points de surveillances.

Des amendes administratives existent mais c'est un processus long en temps de traitement.

L'utilisation de caméra a été évoquée.

Un constat sur l'augmentation de la part des traitements des ordures ménagères sur la taxe foncière a été relevée.

Effectivement mais le coût global du traitement des déchets a augmenté ce qui entraîne une augmentation sur la taxe foncière.

Il a été noté que le recyclage sur la ville de Guéret est moins drastique que dans bien d'autres villes ce qui entraîne des tri plus importants en bout de chaîne.

### Les Trottoirs

Il a été évoqué que beaucoup de trottoirs ne sont pas accessibles pour des personnes à mobilité réduite.

Rues des Muriers et de l'avenue de la Sénatorerie des travaux sur trottoirs ont été engagés.

### Voirie et Vitesse urbaine

A intervalle ponctuel des travaux de voirie sont effectués,

Il y a eu des travaux de grande envergure à Pommeil. A noter qu'effectivement la restriction de voie est très efficace pour le ralentissement de tous les véhicules motorisés.

Des travaux d'intervention sont en cours soit en projets soit en travaux exemple de la sécurité sociale vers le Centre Leclerc, en Bas de la Rue du Poitou, entrée de la ville jusqu'à Creusalis.

A noter que les travaux touchent toute la ville et tous les quartiers.

Il a été évoqué d'élargir les zones 30km/h

Le constat est que ces zones ne peuvent être que très restrictives et souvent en milieu de rue ( si 30 km/h en début de route les automobilistes réaccélèrent et la prévention n'a plus lieu d'être )

Les 30km heures ne seront pas généralisés.

Il a été constaté que des rodéos urbains avaient lieu sur l'avenue Charles de Gaulle, Rue Fayolle et les environnements. Il fallait dès à présent penser à enrayer ces pratiques.

### Parkings

En ce qui concerne l'ouverture du parking situé aux abords des anciens locaux EDF/GDF une campagne de communication doit être mise en place pour les usagers journaliers et les personnes travaillant au centre-ville de Guéret pour les inciter à se garer en périphérie.

Le but est de laisser les places disponibles pour permettre un stationnement dédié aux personnes venant faire leurs achats chez les commerçants du centre-ville et ainsi maintenir et développer la vie commerciale du centre-ville de Guéret.

## **2 - Maison place du conventionnel**

Prise de parole Raynald DESROY

Pour rappel la Ville de Guéret est propriétaire depuis début 2024.

La procédure a été longue.

3 Scénarios techniques ont été étudiés : Démolition totale, partielle et reconstruction.

Un renforcement intérieur a été fait en juin pour sécuriser l'immeuble mais un escalier en granit dangereux a entraîné l'interdiction de pénétrer à l'intérieur et de faire des travaux à proximité.

Il ne reste que plus la démolition totale. Par anticipation un dossier de demande de subvention à l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat a été déposé avec une décision pour le 18 novembre 2024.

Les services finalisent le cahier de consultation pour l'appel d'offre afin de retenir une maîtrise d'œuvre d'ici la fin d'année.

Il y aura une récupération des éléments patrimoniaux.

Le conseil de Quartier centre-ville a proposé de faire un square et aire de jeux pour les enfants. Il est vrai que peu d'espace sont dédiés aux jeunes générations.

Une concertation sera lancée début 2025 pour réflexion

## **4 – Balades Urbaines.**

Demande de remise en place des balades urbaine avec élus, techniciens et membre du conseil de quartier pour relever ensemble les travaux et évolution du quartier centre-ville « sur le terrain »

Un calendrier doit être mise en place pour débiter ces balades dès le printemps 2025

## **5 – Animations quartier centre-ville 2024-2025**

- Marchés de Noël et concours de vitrines
- Amène ton jeu – porté par action quartier
- 1 fois par mois pendant la période hivernale le dimanche après-midi créer des rencontres autour des jeux, livres, ou autres activités manuelles. Le but redonner des liens sociaux, casser la solitude, partager des moments de détente et partage.
- Chasses aux œufs pour les enfants en collaboration avec les autres quartiers de Guéret
- Balade Gourmande pour le 14 juillet. En collaboration avec l'office de tourisme  
Le but de découvrir le patrimoine architectural du centre-ville de Guéret avec des haltes pour faire découvrir le patrimoine gastronomique de la Creuse avec la participation de producteurs locaux. Et peut-être une fin du parcours place Bonnyaud avec un bal populaire.

**Pas de questions diverses.**

Fin de la séance 21h00